

COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du mercredi 25 mars 2026

Date de la convocation : 19/03/2026

Membres en exercice :

15

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20h30

Présents : 14

Présents : Robert CINQ, Cassandra ALAZET, Bruno PUTTO, Laure HEDREUL, Francis BRIEUSSEL, Frédéric BOYER, Nicolas JOURDAN, Isabelle MONNEVEUX, Marie-Anne NUNEZ, Déborah SURIREY, Alice TERRIER, Anthony ARNAUD, Sylvia BARGUEDEN, Éric COUSIN

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Représenté(s) :

Secrétaire de séance :

Cassandra ALAZET

Excusé(s) : Patrick BURATTO

Absent(s) :

Objet : Désignation d'un représentant de la commune au sein de la CLECT - DE_010_2026

La CLECT est chargée d'une seule mission : procéder à l'évaluation du montant total de la charge financière dévolue à l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), du fait des compétences transférées par les communes membres.

Pour ce faire, elle devra apprécier préalablement l'étendue des compétences transférées et analyser ensuite, pour chaque commune, l'ensemble des dépenses et des recettes y afférentes, selon une méthodologie fixée par la loi.

M. le Maire propose de désigner Mme ALAZET Cassandra pour siéger au sein de la CLECT auprès de la communauté d'agglomération GAILLAC GRAULHET.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de nommer Cassandra ALAZET comme titulaire et M. Robert CINQ comme suppléant.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Robert CINQ

Le secrétaire de séance,
Cassandra ALAZET

